

Réf: Dossier N° 099856

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION
ET D'AMENAGEMENT » en abrégé « C.I.C.A. »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANONO, Lot
92, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT » en abrégé « C.I.C.A. »

Objet : La société COMPAGNIE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT a pour
objet en CÔTE D'IVOIRE :

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS; ACHAT ET VENTE DE
MATERIELS DE CONSTRUCTIONS

(QUINCAILLERIE); ACHAT ET VENTE DE MATERIELS DE
COMMUNICATION ET D'INFORMATIQUE; REPRESENTATIONS
COMMERCIALES

-Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANONO, Lot
92, Ilot 10

Dirigeant(s) : M IBA DRAMANE TRAORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02173 du 19/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16676/GTCA/RC/2022 du 19/04/2022

